



Le burkini, irruption dans nos piscines d'une culture différente.

Q Autoriser le burkini à l'école, une bonne idée? A Bâle, le cours de natation est obligatoire. Face au refus de six familles musulmanes d'y envoyer leurs filles, le canton a trouvé la parade: qu'elles viennent couvertes!

TEXTE MARIE-CLAUDE MARTIN



[BIO EXPRESS]

Georges Pasquier préside le Syndicat des enseignants romands (SER), tout en conservant un mi-temps dans le primaire à Genève. Ex-rédacteur en chef de L'éducateur et ex-président de la Société pédagogique genevoise.

FEMINA Pour ne pas transiger sur l'obligation du cours de natation, plusieurs cantons alémaniques ont adapté leur règlement scolaire: désormais le burkini est autorisé. Bonne ou mauvaise idée?

GEORGES PASQUIER Mauvaise. Si l'école est le lieu où la diversité culturelle et religieuse doit être reconnue comme une richesse, elle doit être intransigeante sur les droits et les devoirs de ses acteurs. On peut encore, même si c'est compliqué, négocier la demande de douches et de vestiaires individuels pour des questions de pudeur. En revanche, le port du burkini est contraire à l'esprit d'une institution publique comme l'école.

F Quel est cet esprit?

GP Le Syndicat des enseignants romands (SER) a fait une déclaration en 2004 relative à la place des religions dans l'école et à l'enseignement du fait religieux. Inspiré de la Déclaration des droits de l'homme, il est fait question, notamment, du caractère de neutralité de l'école et de la garantie de l'égalité des sexes. Autoriser le burkini enfreint ces deux règles. De plus, cette autorisation va à l'encontre du règlement des piscines qui interdit de se baigner habillé. C'est une règle d'hygiène respectée par tous les usagers.

F Pourquoi les écoles alémaniques sont-elles plus flexibles avec leur règlement?

GP A l'image des Anglo-saxons, les Alémaniques portent une plus grande attention à l'identité ou à la spécificité culturelles, avec le risque de dérive communautariste qui va avec. C'est une différence culturelle.

F Comment alors gérer les demandes particulières?

GP Au cas par cas. On peut convaincre, concevoir des dérogations, mais pas modifier une règle pour agréer aux demandes singulières. Pour nous, gérer une situation difficile au moyen d'un règlement est un constat d'échec.

F Céder sur le burkini, c'est aussi une façon de sexualiser le corps des petites filles.

GP Sans aller si loin, j'ai été confronté il y a quelques années à des parents qui ne voulaient pas mettre leur fille en camp de ski parce que j'étais un enseignant mâle. Ils estimaient que c'était dangereux.

F Comment avez-vous fait?

GP J'ai cherché à comprendre et donné des garanties, par exemple, qu'il y aurait aussi un encadrement féminin. C'est une confiance à gagner. Avec le temps, les choses se normalisent. Et c'est tant mieux parce que l'enfant souffre de ce type de situation qui le distingue du groupe. La petite fille en burkini doit désigner ses parents comme spéciaux. Pour un enfant, cela peut être une torture.

F Et si aucun arrangement n'était trouvé?

GP Les écoles privées existent. L'école publique doit accueillir tout le monde, mais pas à n'importe quel prix. Elle n'est pas un service public mais une institution publique, chargée de socialisation. Plus que l'Eglise et l'armée en perte de vitesse. Il est important de lui garder un statut, une autorité.

et vous,

ÊTES-VOUS POUR L'AUTORISATION DU BURKINI À L'ÉCOLE? ENVOYEZ VOTRE OPINION À FEMINA, AV. DE LA GARE 39, 1001 LAUSANNE, OU PAR E-MAIL À FEMINA@EDIPRESSE.CH